

LETTRE D'INFORMATION

des partenaires de la Défense des forêts contre les incendies (DFCI)
pour les élus de la Corse

Avril 2019

PPFENI CORSE
Le Plan de Protection des Forêts
et des Espaces Naturels contre les Incendies.

Pour que vive la forêt

Les crédits de l'État pour la prévention incendie de forêt dans l'aire méditerranéenne

La spécificité méditerranéenne

La protection de la forêt méditerranéenne est confiée depuis 1992 au secrétaire général de la **zone de défense et de sécurité**, sous l'autorité du préfet de la **zone de défense et de sécurité Sud**.

La **Délégation à la protection de la forêt méditerranéenne** est le service du préfet de zone chargé de mettre en œuvre les missions correspondantes ; il s'agit d'animer et de coordonner l'action des services de l'État dans les 15 départements méditerranéens : Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Ardèche, Aude, Bouches-du-Rhône, **Corse-du-Sud**, **Haute-Corse**, Drôme, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales, Var, Vaucluse, dans le domaine de la **prévention des incendies de forêts**.



Incendies dramatiques de l'été 1986 dont l'ampleur a débouché sur la création de la DPFM

L'origine des crédits de la DFCI Méditerranéenne

Les crédits dédiés à la prévention des incendies de forêts sont issus du **Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**, pour les **15 départements** de l'aire méditerranéenne.

Ils sont répartis en deux enveloppes :

- **11,5 M€/an** engagés au niveau national avec l'ONF pour des missions d'intérêt général de défense des forêts contre les incendies (MIG DFCI) comprenant notamment le financement des auxiliaires de protection de la forêt méditerranéenne et de patrouilles d'agents assermentés ;
- **10,3 M€/an** constituant le conservatoire de la forêt méditerranéenne (CFM) dont la programmation incombe au préfet de zone.

2,7 M€
pour la
Corse en
2018

La mise en œuvre des opérations

Le préfet de zone assure l'application de la convention nationale ONF, il est notamment chargé (via la DPFM) de répartir les journées par département et par grand type de mission (patrouilles, missions connexes et contrôle OLD). Il assure la programmation du CFM qui consiste à choisir les opérations retenues parmi celles proposées par les préfets de département tout en conservant une part des crédits destinée aux opérations mutualisées à l'échelle méditerranéenne (patrouilles ONF, réseau des stations météo dédiées à la prévision du danger, mesures de la sécheresse des végétaux, Entente,...).

Le préfet de département arrête les modalités d'utilisation des journées d'agents mises à sa disposition ainsi que l'engagement et la mise en œuvre des opérations retenues sur le CFM. La DDT(M) (et en Corse la DRAAF pour quelques actions régionales) est chargée de l'engagement et du suivi des actions sous l'autorité du préfet. Chaque préfet - DDT(M) définit ses priorités, dans le respect des directives nationales et zonales et du **PPFENI pour la Corse**.

Des crédits provenant de l'UE (FEADER environ 2 M€ en 2018) peuvent également être adossés à la participation de l'Etat (CFM) pour les opérations éligibles aux PDR, mais en Corse ils n'ont pas encore été mobilisés par la **Collectivité de Corse** (CDC) au bénéfice des collectivités.

Les bénéficiaires :

Pour l'essentiel, les actions de prévention des incendies de forêts sont « volontaires », au sens où elles ne relèvent d'aucune compétence obligatoire de l'État ni des collectivités territoriales. Elles reposent sur la **collaboration** et les **partenariats** établis entre le premier et les seconds (dans l'aire méditerranéenne la contribution des propriétaires forestiers est marginale, compte tenu des faibles revenus que procure la forêt). L'implication des collectivités résulte d'une volonté politique locale, fondée historiquement sur la clause générale de compétence, et plus récemment (pour les départements et la Collectivité de Corse) sur la loi 2016-340 du 22 mars 2016.



Leur engagement financier est devenu prépondérant notamment sur la maîtrise d'ouvrage des équipements du terrain (pistes, points d'eau, coupures débroussaillées), et sur les travaux en régie dans les départements dotés d'unités de forestiers sapeurs.

Le caractère « volontaire » des déclinaisons locales explique la variété des situations observées, d'un département à l'autre, même à niveau d'aléa comparable et donc la diversité des partenaires aidés et des taux d'intervention de l'État. En Corse le taux de financement peut atteindre **90 % pour les EPCI** dotés de la compétence DFCI et pour les communes membres d'un EPCI (Code Général des collectivités Territoriales).

Ces actions de prévention ont été essentielles pour la réussite globale des politiques publiques menées en matière d'incendies de forêts au cours des vingt à trente dernières années dans l'aire méditerranéenne : diminution de **26 % du nombre annuel des incendies** entre les périodes 1973-1990 et 1991-2017, et de 64 % de la surface annuelle parcourue.

Les actions financées par l'État recouvrent l'ensemble du champ de la prévention :

- surveillance estivale, terrestre ou aérienne, qui a un effet de dissuasion et favorise une détection précoce ;
- équipement des massifs en pistes, points d'eau, tours de guet, coupures stratégiques..., qui favorise un accès rapide des secours et contribue au cloisonnement des massifs ;
- limitation de l'emploi du feu et des travaux pyrogènes ;
- contrôle du respect des obligations de débroussaillement et de l'accès aux massifs ;
- planification des actions (PPFENI de Corse, PLPI et études PRMF) ;
- identification et traitement des causes ;
- information et sensibilisation du public ;
- estimation et prévision du risque ;
- retour d'expérience ;
- formation ;
- conservation de la mémoire (statistiques des incendies, base de données des équipements).



Équipement des massifs : cuves, zones d'appui à la lutte (ZAL), pistes



Depuis plusieurs années, la priorité est accordée à la surveillance terrestre, notamment armée, qui représente près de 40 % des aides, devant les travaux sur les équipements DFCI (env. 30 %), l'aide à l'acquisition de véhicules de surveillance et matériels de travaux et le contrôle de la réglementation avec un effort sur les OLD notamment.

Les chargés de mission DPFM

La rétrospective



D'ici à 2060, les feux de forêts concerneront toute la France
BFMTV
25/07/2017
[Avec le réchauffement climatique, les feux de forêt vont...](#)



ORRM
Observatoire Régional des Risques Majeurs
en Provence-Alpes-Côte d'Azur
[Feux de forêts : phénomène feux de forêts](#)



2018, record absolu pour les feux de forêt en Californie
Le Monde
18 novembre 2018
[Ce sont déjà plus de 500km² qui sont partis en fumée...](#)



Prévention des risques liés aux feux de forêt
Sapeurs pompiers de France
[Chaque été, des milliers d'hectares de forêts partent en fumée...](#)



Climat : la période 2015-2018 est la plus chaude depuis le début des relevés météo
Franceinfo
06/02/2019
[L'ONU y voit la confirmation du réchauffement](#)



Feux de forêt en Colombie-Britanique : la population doit se préparer au pire
Radio-Canada
07/02/2019
[Des experts de la qualité de l'air, de la santé ...](#)



Premiers feux de forêt de l'année dans les Alpes-Maritimes
Europe1
27/01/2019
[Les pompiers intervenaient dimanche pour éteindre deux feux...](#)



Feux de forêt : une menace pour la sécurité alimentaire
Journal de l'environnement
21/12/2018
[L'ozone issu des incendies de forêt est toxique...](#)



Les pilotes de Cal Fire en surchauffe sur les feux de forêt de Californie
AeroBuzz.fr
13/11/2018
[En Californie, les moyens aériens déployés pour combattre...](#)



Les changements climatiques ont attisé les feux de forêt en Colombie-Britanique
Le Journal de Montréal
09 août 2016
[Lors des feux de forêt de 2017 ...](#)



La pression s'accentue sur les forêts méditerranéennes
Journal de l'environnement
028/11/2018
[Si les forêts méditerranéennes ont gagné 2% de superficie...](#)



Météo : alerte vent fort sur les deux départements
France3
23/02/2019
[Le Service d'Incendie et de Secours de la Haute-Corse conseille...](#)



Incendie en Haute-Corse : plus de mille hectares ont brûlé
France3
24/02/2019
[Après l'allumage de plusieurs feux...](#)



Incendie de Calenzana : le maire dépose plainte.
Corse Net Infos
25/02/2019
[Alors que les pompiers appuyés par les Canadair...](#)



Feux de forêt en Corse : une situation maîtrisée dans l'ensemble mais la prudence reste de mise
Corse Net Info du 24/02/2019
[Au cours d'une conférence donnée en fin ...](#)



Brandu : les Canadair à l'oeuvre
Corse Net Infos
25/02/2019
[Les moyens aériens sont intervenus...](#)



Corse, un territoire de 860 000ha dont « 700 000 combustibles »
Corse Matin
26/02/2019
[Leur travail est souvent méconnu. Ils opèrent à l'ombre des regards...](#)



L'occurrence des feux de forêt et leur impact climatique avant l'ère industrielle auraient été largement sous-estimés.
Sciencepost 12/08/2018
[Une nouvelle étude indique que l'occurrence...](#)



Le pourtour méditerranéen bat des records de sécheresse hivernale

CATNAT.net

27/03/2019

[Une situation météo atypique a engendré des records...](#)



Feux de forêt : avant l'été, débroussaillez !

Ministère de l'intérieur

21/03/2019

[Chaque année, les incendies ravagent des milliers d'hectares...](#)



Une centaine d'habitations menacées par les feux de forêt en Nouvelle Zélande

RTL INFO

05/02/2019

[Plus d'une centaine de maisons ont été évacuées...](#)



Le sud de l'Australie en proie à de violents feux de forêt

Le Monde

04/03/2019

[Un millier de pompiers australiens...](#)



Calenzana, Ghisoni et Siscu : trois incendies en Corse

France3 Via Stella

25/02/2019

[Trois incendies en ce moment en Corse. Des moyens terrestres et aériens...](#)



Feux de forêt : « il faut anticiper un risque plus fort cette année » selon François de Rugy

France Bleu

05/04/2019

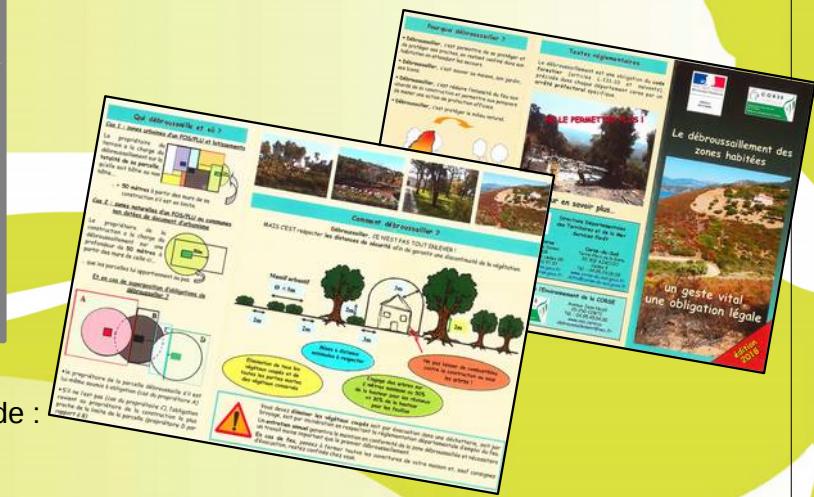
[Invité de France Bleu Provence matin, François de Rugy...](#)

Le printemps, c'est le bon moment pour préparer la saison.

Protéger les personnes et les biens, faciliter et sécuriser la lutte contre les feux.

Dans le numéro de **novembre 2016**, nous attirions votre attention sur l'importance de la mise en œuvre du **débroussaillement légal**. Il fait partie intégrante de la stratégie globale de protection contre les incendies de forêt ou leur propagation. Il permet à la fois de protéger les personnes et les habitations menacées et de lutter contre les feux de forêt.

Avant l'été, débroussaillez !



En cas d'incendie, un espace « propre » permet de :

- diminuer la puissance du feu,
- réduire les émissions de gaz et de chaleur,

Se protéger par le débroussaillement c'est un geste vital et une obligation légale.

Retrouvez toutes les informations et conseils

- sur le site de la préfecture de Corse : La prévention des feux de forêt [**«le débroussaillement»**](#)
- sur le site de la Draaf de Corse [**« le débroussaillement »**](#)
- dans guide complet sur le site [**«Prévention incendies »**](#) dans lequel vous pouvez visionner un film sur l'obligation légale de débroussaillement produit par l'Entente pour la forêt Méditerranéenne – Valabre
- dans la plaquette [**« le débroussaillement des zones habitées »**](#)

Demandez pour votre commune des exemplaires papier de la plaquette
« Le débroussaillement des zones habitées »
 par simple retour de mail
srfb.draaf-corse@agriculture.gouv.fr



Rendez-vous au mois de juin pour un nouveau numéro de

Pour que Vive la Forêt